

Advance Version

Distr. Restreinte
26 Mars 2014

Français seulement

Conseil des Droits de l'Homme
Vingt Cinquième session
Point : 10

Compte Rendu oral de l'Experte Indépendante sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine

Résumé

Du 04 au 14 Mars 2014, l'Experte Indépendante sur la Situation des droits de l'Homme en République Centrafricaine a entrepris sa première mission dans ce pays pour évaluer la situation et explorer des réponses appropriées à l'intention du Conseil des Droits de l'Homme. Il résulte de ses interactions avec toutes les parties prenantes et visites de différents sites/localités à travers le pays que la situation des droits de l'Homme ne cesse de se détériorer en République Centrafricaine depuis le début de la crise malgré tous les efforts déployés par les nouvelles autorités et la communauté internationale y compris les Nations Unies, l'Union Africaine, l'Union Européenne et la France.

Les violations et abus des plus atroces et horribles continuent de se produire sans aucune forme de justice. Parmi celles-ci on peut citer: Les violations du droit à la vie, à la sécurité et à l'intégrité physique à travers des assassinats, exécutions sommaires ainsi que des traitements cruels, inhumain et dégradants ; le surpeuplement de la prison de Bangui, les mauvaises conditions de détention et l'insécurité dans les prisons et lieu de détention. Ses violations sont perpétrées par les Seleka et les Anti Balaka et aussi les éléments du Lord Resistance Army (LRA). Mais récemment plus par ces derniers à l'endroit des populations musulmanes que les premiers cités. L'expert a surtout noté la précarité dans laquelle vit la population civile qui n'arrive plus à jouir des droits à l'éducation, à la santé et des conditions de vie suffisante en raison de l'affaiblissement du tissu social et économique, le dérèglement des circuits de production et de distributions, les pertes de revenus dans les secteurs publics et privés, la fermeture des écoles et le manque de moyens des hôpitaux et services de santé.

L'Experte Indépendante a en outre répertorié des manquements au Droit International Humanitaire y compris les déplacements forcés de la population civile musulmane, des attaques contre les populations civiles dans certaines parties du pays et l'enrôlement d'enfants mineurs. En définitive, la faiblesse des institutions étatiques et la fragilité de l'Etat de droit ont fini par installer un climat général de peur et d'insécurité, de méfiance et de suspicion qui favorise l'impunité et installe le pays dans le cercle vicieux de la violence.

Il est urgent de mobiliser des réponses plus robustes et multidimensionnelles afin

d'assister l'Etat Centrafricain à restaurer son autorité et à assumer ses fonctions régaliennes pour faire cesser les violations des droits de l'Homme et de soumettre leurs auteurs à la justice nationale et/ou internationales.

L'assistance envisagée à cet effet n'aura de succès qu'à condition de mettre sur pied une force robuste de maintien de la paix capable de protéger la population civile, de faciliter l'assistance humanitaire et la restauration progressive de l'autorité de l'Etat, et de mobiliser toutes les parties prenantes vers la réconciliation nationale et une solution politique durable à la crise en RCA. Pour ce faire des mesures exceptionnelles et plus audacieuses devraient être explorées avec les autorités particulièrement dans le domaine de la Sécurité, de la Justice et de l'Administration du territoire pour éviter le chaos, la division du pays et l'exploitation opportuniste de cette situation par des groupes criminels ou terroristes.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–10	4
A. Les interlocuteurs rencontrés	8–9	5
B. Les lieux visités	10	5
II. Sur la situation générale des droits de l’homme en RCA	11–21	6
A. Le droit à la vie, à la sécurité et à l’intégrité physique	12–16	6
B. Les droits économiques et sociaux	17–19	7
C. Des manquements au droit international humanitaire	20–21	7
III. La fragilité de l’Etat et les besoins d’assistance technique et de renforcement de .. Capacité	22–26	8
IV. Observations	27–36	9
V. Recommandations	37–38	10

I. Introduction

1. Le présent rapport est présenté en application de la résolution 24/34 adoptée le 27 Septembre 2013, par laquelle le Conseil des droits de l'homme a décidé «*de nommer, pour une période d'un an, un expert indépendant chargé de surveiller la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, en vue de formuler des recommandations concernant l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme*». Suite à ma nomination et à la demande du conseil dans sa résolution A/HRC/RES/S-20/1, j'ai entrepris une visite en RCA du 4 au 14 mars 2014. Cette visite m'a permis de m'enquérir des réalités de la crise centrafricaine, d'évaluer la situation des droits de l'Homme et d'explorer avec toutes les parties prenantes les réponses les plus appropriées.

2. Durant mes dix jours de mission je me suis entretenue avec les plus hautes autorités de la transition, le corps diplomatique, les représentants des Nations Unies, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, des Organisations Non-Gouvernementales de la société civile, des défenseurs des droits de l'Homme et des leaders d'opinion à Bangui. J'ai aussi entrepris une mission à l'intérieur du pays, plus précisément à Kaga Bandoro où j'ai pu rencontrer les principaux acteurs de la crise: les Ex-Seleka d'un côté et les anti-Balaka de l'autre. J'ai aussi visité la prison centrale de Bangui appelée la prison de Ngaragba où, après avoir visité les cellules de détention, j'ai eu à interviewer, à leur demande, des détenus en l'occurrence d'anciens officiers et soldats de la Force Armée Nationale de la Centrafrique (FACA) associés aux anti-Balaka. Par ailleurs, la présence des membres de la Commission d'Enquête sur le territoire Centrafricain, m'a donné l'opportunité d'échanger avec eux et d'explorer des axes de coopérations possibles.

3. Tout au long de ma mission, j'ai recueilli des témoignages de victimes et témoins, et visionné des photos exposant des exactions atroces et ignobles constitutives de violations graves de droits de l'homme, mettant en scène des civils sans aucune défense et livrés à l'expression d'une haine collective indescriptible de la part de leurs bourreaux, le plus souvent des Anti Balaka.

4. Le diagnostic de la situation montre une continuation des violations graves et atroces des droits de l'homme même si elles ont diminué par rapport aux mois de décembre et janvier derniers. Les violences intercommunautaires et les conflits entre ex- Seleka et milices anti-Balaka alimentent aujourd'hui encore des abus et exactions d'une rare violence. Il est donc aisé de conclure que la conjoncture actuelle rythmée par des tensions intercommunautaires avec un soubassement à la fois social, politique, religieux et économique, épousant les contours de différents aires géographiques et culturelles, constituent les sources apparentes des violations des droits de l'Homme à travers des agissements spontanés et systématique d'une communauté à l'encontre de l'autre dans l'intention de nuire par la violence. Les abus y compris les tueries et le déplacement forcé des communautés, plus souvent musulmanes, de leurs localités d'origine.

5. D'ailleurs certains de mes interlocuteurs ont suggéré que les causes profondes de ce conflit et des violations atroces qui en découlent soient recherchées à travers les inégalités entretenues par les autorités successives dans les politiques publiques et les redistributions des ressources du pays. Cette crise est aussi politique selon eux avant d'être identitaire ou religieux. Mais c'est le constat de déliquescence de l'Etat et d'absence d'Etat de droit qui restent l'une des préoccupations qui aura le plus retenue mon attentions car laissant apparaître une cause structurelle et plus dangereuse de perpétuation des violations des droits de l'Homme.

6. Dès lors, le compte rendu oral que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui se propose de soumettre à votre appréciation les préoccupations qui découlent de la situation des droits de l'homme et les facteurs notamment la fragilité de l'Etat qui les alimentent tout en les aggravants avant de mesurer la portée des réponses fournies aussi bien par les acteurs nationaux que les partenaires internationaux.

7. Je remercie le Gouvernement Centrafricain avec à sa tête Mme la Cheffe de l'Etat Mme Catherine Samba-Panza, pour sa disponibilité et sa coopération. Je remercie aussi toutes les personnes en RCA et ailleurs qui ont bien voulu me fournir des informations relatives à mon mandat. J'exprime une gratitude particulière à la BINUCA et à sa section des droits de l'homme de BINUCA pour leur soutien constant.

A. Les interlocuteurs rencontrés

8. La préparation de ma mission a commencé par une mission à Genève où je me suis entretenue avec le Représentant Permanent du Gabon en sa double qualité de Représentant du Gabon et de Président du Conseil des Droits de l'homme pour l'année 2014, le Représentant Permanent de la RCA près les Nations Unies à Genève, les Représentants Permanents de la France, du Tchad, du Congo, le Représentant Permanent Adjoint des Etats Unis d'Amérique et son équipe en charge de la RCA, J'ai aussi rencontré et recueilli les points de vue du Représentant Permanent de l'Union Africaine, ceux de la Représentante Permanente de l'Union Européenne ainsi que ceux des Experts en charge des droits de l'homme. Je me suis enfin entretenue avec Mme la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et plusieurs unités de son bureau.

9. Pendant ma mission en RCA, outre le leadership de BINUCA, j'ai pu rencontrer et échanger avec Mme la Cheffe d'Etat de la Transition, Mme la Ministre de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de l'action Humanitaire; Mme la Ministre d'Etat en charge du Développement Rural, Mme la Ministre de l'éducation nationale, Mme la Ministre de la Communication et de la Réconciliation Nationale. Je me suis aussi entretenue avec le Directeur de cabinet du Ministre de la Justice, le Procureur de la République et ses substituts, les Femmes parlementaires, le réseau des Femmes leaders, le réseau des ONG nationales des droits de l'homme. Au niveau des partenaires de la RCA j'ai eu à m'entretenir avec le Représentant de l'Union Africaine Chef de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique(MISCA) l'Ambassadeur de France, les Ambassadeurs du Maroc, du Cameroun, de la Russie et de la Chine en RCA, le Représentant de l'Union Européenne, le commandant de l'opération Sangaris, la Croix Rouge Internationale, la communauté humanitaire et des Agences du système des Nations Unies. Partout où je suis passée, les autorités m'ont exprimé leur volonté de coopérer avec la communauté internationale pour faire face à la situation alarmante des droits de l'homme et lutter contre l'immunité tout en soulignant leurs limites. D'autres interlocuteurs, par contre ont expressément trouvé des justifications aux actions des anti-Balaka.

B. Les lieux visités

10. Je me suis rendue dans un certain nombre de lieux tels que la prison de Ngaragba où j'ai visité tous les détenus dans leur cellules de détention et interviewé 9 d'entre eux. J'ai aussi visité les camps de déplacés de Mpoko 1 et 2. En dehors de Bangui, j'ai visité Kaga Bandoro où j'ai eu des échanges avec la représentation de la MISCA dans cette région. J'ai eu aussi un entretien avec 26 enfants mineurs sauvés par la MISCA après une attaque du convoi les emmenant vers le nord. Ces enfants dont 4 ont pu retrouver leur père, sont accueillis et hébergés dans l'enceinte de la MISCA avec l'aide de l'UNICEF et l'ONG

Save the Children en attendant d'avoir des informations sur leurs parents et éventuellement un lieu d'accueil approprié. A Kaga Bandoro, j'ai eu l'opportunité de m'entretenir avec le commandant de zone Seleka ainsi qu'avec les anti-Balaka. Les entretiens avec les deux groupes à Kaga Bandoro m'ont permis de savoir que les leaders des deux groupes se consultent de temps en temps pour résoudre un problème, malgré des incidents dans lesquels d'ailleurs, les victimes sont des civils. J'ai eu des échanges fructueux avec la communauté humanitaire de Kaga-Bandoro qui y fait un travail remarquable sous la coordination de OCHA.

II. Sur la situation générale des droits de l'homme en RCA

11. Sur la situation des droits de l'homme en RCA, il est ressorti de mes entretiens que des violations graves des droits de l'homme ont été commises sous les régimes précédents en particulier de Bozize et de l'ex-Seleka. Même si on note un semblant de calme à Bangui¹, la sécurité est très précaire à Bangui et pratiquement inexistante à l'intérieur du pays. Ces violations se sont accentuées ces derniers mois en des formes plus cruelles en particulier commises par les anti-Balaka depuis le mois de décembre à Bangui et à l'intérieur du pays.

A. Le droit à la vie, à la sécurité et à l'intégrité physique

12. Parmi ces violations des droits de l'homme on peut noter; les violations du droit à la dignité humaine et à la vie à travers des exécutions sommaires et extrajudiciaires les plus horribles que le pays ait connues touchant des musulmans ou de personnes perçues comme telles dès que qu'elles sortent des sites où sont actuellement cantonnés les musulmans. Ce qui en général engendre une revanche de la communauté musulmane dans les régions ou elle en a la possibilité. C'est dans ce climat que le 7 mars, à Bangui, 3 individus de confession musulmane avaient été tués par des anti-Balaka au quartier Combattant, cette exécution extrajudiciaire avait été suivie par une autre exécution de même nature le lendemain 8 mars quand des musulmans ont abattu 4 individus soit des anti-Balaka ou des individus perçus comme tels.

13. Les viols et autres violences sexuelles continuent d'être rapportés par les ONG et le personnel des Nations-Unies. Elles se produisent généralement dans les camps de déplacés et à la campagne pendant la fuite des populations ou lors des attaques des villages. Le nombre élevé des violences rapporté appelle des mesures sécuritaires d'urgence.

14. On note également les violations du droit à l'intégrité physique à travers des traitements inhumains et dégradants. Les tueries ignobles qui m'ont été rapportées avec des éléments visuelles apportent la preuve de mauvais traitements, de mutilations et de démembrements d'individus et d'actes cruels de toute nature.

15. Bien que le nombre de tueries ait diminué par rapport aux mois précédents, les incidents continuent dans certains quartiers de Bangui et à l'intérieur du pays. Cette situation illustre la précarité de la situation en RCA. Cette violence constitue une menace constante au droit à la sécurité, à la paix, au droit au développement et partant, au droit à la participation des citoyens au processus de prise de décisions affectant leur vie quotidienne.

¹ Couvre-feu est passé de 18h à 22h.

16. Autres droits violés sont le droit à la sécurité humaine et en particulier physique, à la liberté de mouvement, de choisir sa résidence.

B. Les droits économiques et sociaux

17. La reprise des activités économiques est quasiment impossible dans une telle atmosphère. La désintégration des circuits économiques, l'insécurité et la criminalité compromettent l'accès à l'alimentation et au service de base comme l'électricité dont dépend une série de produit de consommation. Les paysans ont du mal à vaquer à leurs occupations agricoles et pastorales qui constituent le socle de l'économie centrafricaine. Si rien n'est fait pour y mettre fin et surtout créer les conditions d'une bonne reprise de l'activité agricole en ce début d'hivernage et de travail en général, le pays pourrait faire face à une crise alimentaire dans le moyen terme à cause du déficit de production agricole et de la baisse de revenus qui pourraient résulter de cette situation. Dans un tel contexte la jouissance du droit au travail et a des conditions de vies suffisantes reste hypothétique. Malgré les efforts du gouvernement, les fonctionnaires restent encore exposés au risque du non-paiement de leurs salaires à la fin du mois.

18. La destruction de centres de soins et vols de matériels médicaux y compris des médicaments ont déstructuré et annihilé le système dans presque tout le pays. Les rares structures de santé qui fonctionnent encore dans le pays manquent de moyens et risquent de ne plus pouvoir faire face à la demande.

19. En outre, le système éducatif n'a pas été épargné en raison de l'insécurité et la fermeture ou destruction d'écoles qui, en majorité ont cessé d'être opérationnelles depuis plus d'un an, entraînant une oisiveté chez les jeunes et comme le dit l'adage, l'oisiveté est la mère de tous les vices. J'ai vu à la prison centrale de Bangui des mineurs, associés soit à l'ex-Seleka soit aux anti-Balaka et à Kaga Bandoro dans un village anti-Balaka des enfants mineurs armés, probablement déscolarisés.

C. Des manquements au droit international humanitaire

20. Le cycle de violence dans lequel le pays a été plongé depuis un certain temps détermine la situation des droits de l'homme en RCA. A Bangui et surtout à l'intérieur du pays, les attaques répétées soit contre la population civile et les biens indispensables à leur survie, contre les travailleurs humanitaires ou leurs ambulances par des groupes armés non identifiés m'ont été rapportées. La cruauté aurait été poussée jusqu'à achever des malades sur leur lit d'hôpital et piller les médicaments. Cette insécurité oblige les humanitaires à freiner leurs activités et met en péril la vie des déplacés internes qui ne pourront pas recevoir l'assistance nécessaire.

21. La peur constante d'attaques anti-Balaka à Bangui et dans le reste du pays est une menace fondamentale à la protection des droits de l'homme car plusieurs quartiers de Bangui et autres régions du pays ont été vidés de leurs populations musulmanes obligées à prendre la fuite. A Bangui, elles sont cantonnées dans certains quartiers (PK5 et PK12) Aujourd'hui encore, des milliers de personnes, des musulmans pour la majeure partie, ne comptent que sur la protection des forces internationales de la MISCA et de Sangaris. Elles sont dans certains cas inaccessibles, à Bangui comme à l'intérieur du pays et l'assistance humanitaire ne peut leur parvenir.

III. La fragilité de l'Etat et les besoins d'assistance technique et de renforcement de capacité

22. De toutes les rencontres, il ressort que la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire est l'une des priorités des Centrafricains car elle conditionne le respect des autres droits. En effet si la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national est l'une des préoccupations exprimées, mes interlocuteurs ont fait de la sécurité un préalable à toute solution à la crise. Les derniers affrontements depuis Décembre 2013 ont fait naître chez les musulmans un sentiment d'insécurité totale les obligeant, soit à être cantonnés dans un site, soit à quitter la capitale pour le nord ou quitter le territoire national. En cela, quelle que soit la transformation immédiate ou future du Bureau Intégré des Nations Unies en RCA (BINUCA), il est important de doter la RCA d'une présence internationale dissuasive MISCA ou Sangaris, de soldats, de gendarmes et de forces de police pour opérationnaliser le désarmement de tous les groupes armés et prendre des mesures pour accélérer l'arrestation des auteurs présumés de crimes ainsi que la gestion des détenus. Il faudra aussi bâtir sur les expériences passées des Nations-Unies pour identifier, en accord avec les autorités et partenaires internationaux, des mesures fortes et audacieuses qui puissent octroyer à l'ONU ou à la MISCA plus de responsabilité en matière de police et d'administration territoriale. Certains de mes interlocuteurs admettent qu'une telle approche est requise par la faiblesse de la capacité de l'Etat à faire face aux violations et à protéger tous les civils tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays.

23. J'ai pris bonne note de la stratégie et du plan d'action de réconciliation exposés par Mme la Ministre de la communication et de la réconciliation nationale relativement à la nécessité de rechercher les causes profondes internes et externes de la crise et la recherche de solutions adéquates pour la résoudre. A cet effet, j'ai apprécié l'idée de la tenue de commissions vérité et d'un plan d'action pour le dialogue et la réconciliation au niveau national et au niveau local. Cependant, j'encourage surtout et cela me paraît indispensable, l'implication de toutes les communautés et cela dès le départ, au dialogue et à la réconciliation au niveau local et national. Le dialogue et la réconciliation devraient être inclusifs et intercommunautaires pour accroître leurs chances d'être plus crédibles, efficaces, et redonner confiance aux communautés surtout musulmanes.

24. S'agissant de la dimension régionale de la crise, il est bien évident que des initiatives existent déjà au niveau de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) depuis le début de la crise et qu'un groupe de contact ait été établi sur la RCA. Je pense cependant qu'il est important de tenir une conférence des parties prenantes une fois que la situation se stabilise pour élaborer une stratégie de développement durable, et surtout pour la mise en œuvre d'une feuille de route appropriée.

25. La nécessité de la réforme du secteur de la sécurité a aussi été avancée comme une priorité pour laquelle la RCA aura besoin d'être assistée.

26. Les autres domaines identifiés comme prioritaires sont:

(a) Le rétablissement du système judiciaire et pénitentiaire et de la chaîne pénale sur tout l'ensemble du territoire et la provision de réparations morales et financières pour les victimes y compris les réparations collectives comme éléments de justice sociale.

(b) Le développement d'une stratégie de lutte contre l'impunité, sa traduction en langues locales et sa promotion à travers des radios communautaires.

(c) La promotion et la protection des droits de l'homme et en particulier à travers une Commission nationale des droits de l'homme effective. Le renforcement des capacités de cadres existant et la formation de nouveaux cadres pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers les 16 prefectures de la RCA.

(d) Il est important également de combler les lacunes dans la gestion administrative surtout à l'intérieur du pays. Pour ce faire, en plus de l'accélération de la formation des cadres, la RCA devrait bénéficier de l'assistance internationale en cadres. Pour aller vite il faudra tenir compte des contraintes de langue.

(e) La réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs quartiers, villages et villes respectifs.

(f) Il est évident que les sections des droits de l'homme du Bureau Intégré des Nations Unie en RCA et la MISCA ne peuvent actuellement faire face aux besoins immenses en matière de dissuasion, de monitoring et de renforcement des capacités. La nature de la crise et le manque de moyens ont un impact sur l'efficacité des défenseurs nationaux des droits de l'homme et d'autre part, comme on le sait, l'autorité de l'état commence et ne s'arrête qu'à Bangui la capitale où elle a même une présence limitée. Des lors, renforcer leur présence et leur déploiement sur l'étendue du territoire est primordial.

IV. Observations

27. Au cours de cette première visite j'ai constaté avec consternation l'ampleur et la nature des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises en RCA depuis des années mais particulièrement la cruauté et le nombre massif de celles commises depuis début décembre 2013. Elles sont absolument condamnables et ne peuvent rester impunies.

28. Elle m'a aussi permis de réaliser la faible présence de l'autorité de l'Etat. Le pays ne dispose pas d'institutions de sécurité (Police, Gendarmerie et Armée digne de ce nom) et la justice ne peut opérer en l'absence de force légitime. L'impunité semble s'établir comme la règle en RCA où la plupart des infrastructures du système judiciaire sont détruites. Le pays a un manque criard de magistrats tant à Bangui et surtout à l'intérieur du pays. A l'exception de la prison centrale de Bangui aucune prison ne fonctionne à l'intérieur du pays soit parce qu'elles ont été détruites soit parce qu'elles ont été vidées de leurs prisonniers depuis le début de la crise. Elles connaissent des problèmes d'administration pénitentiaire et de sécurité y compris celle centrale de Bangui, laissant la voie à des évasions même durant mon séjour. Et à défaut de sécurité et de personnel carcéral compétent, la justice ne peut procéder à des arrestations (tous les magistrats et avocats du pays sont à Bangui).

29. Elle ne pourrait tenir ses audiences pour juger des anti-Balaka sans en être empêchée par leurs partisans. On constate donc que l'insécurité et la violence que sèment les groupes armés en RCA freinent les efforts consentis par les nouvelles autorités dans la lutte contre l'impunité. Si bien que tant que la peur habite les magistrats et en l'absence de sécurité pour les victimes et les témoins, il sera difficile de rendre justice.

30. Les auteurs des violations qui sont aujourd'hui en détention sont pour la plupart, des jeunes qui à mon sens ne sont pas les vrais instigateurs des violences qui eux, courent encore. Trouver ces personnes, les arrêter et les juger, permettraient de démontrer une volonté réelle de lutter contre l'impunité et aussi de faire la lumière sur les crimes commis et d'en établir les responsabilités. C'est en cela que le travail de la Commission internationale d'enquête qui est déjà en RCA, serait d'une grande utilité.

31. La prise de conscience des autorités de la transition quant à la nécessité de protéger les droits de l'homme et de prévenir leurs violations et la reconnaissance de la fragilité de l'Etat et de son administration offrent une opportunité de dialogue et d'assistance technique pourvue que la Communauté internationale tienne les promesses déjà faites de mettre à la

disposition de la RCA les effectifs de fonctionnaires Internationaux civils et militaires conformément à l'autorisation du Conseil de Sécurité. Les limites de la capacité de l'Etat qui sont reconnues par les autorités elles-mêmes et par toutes les parties prenantes exigent de mesures intérimaires plus robustes et audacieuses pour rétablir la sécurité et restaurer l'autorité de l'Etat. Certains interlocuteurs ont même avancé l'idée sinon la nécessité d'un plan Marshall pour La RCA. La reprise de l'activité économique, la lutte contre l'impunité, l'effectivité de l'assistance humanitaire, et le succès des processus politiques y compris les élections et les initiatives de réconciliation nationale sont tributaires de ces mesures intérimaires et de l'opérationnalisation des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

32. Mes entretiens avec plusieurs interlocuteurs me permettent de conclure que la crise actuelle en RCA est plus le résultat de problèmes structurels qu'a connu le pays depuis des décennies. Les discriminations contre certaines régions et certaines parties de la population ont engendré une disparité entraînant des risques sérieux de conflits généralisés. A cela, s'ajoute la mal gouvernance récurrente et l'incapacité des gouvernements successifs à faciliter la cohésion nationale et le respect de l'intérêt commun soutenue par une administration neutre, impartiale, transparente et ouverte à tous. De plus, la crise dans sa forme actuelle et étant donné la situation géostratégique de la RCA, si on n'y prend garde, risque de s'orienter rapidement vers une dimension régionale.

33. Il est également permis d'affirmer que la crise est aussi multidimensionnelle avec des causes d'abord politiques et socioéconomiques. Elle présente actuellement des aspects intercommunautaires voire inter religieux pouvant faire l'objet d'exploitation opportuniste par des groupes criminelles et/ou terroristes et plonger le pays et même la sous-région dans le chaos.

34. De même, l'existence en dehors de Bangui des ex-Seleka, leur regroupement apparent dans les régions nord du pays, les menaces de certains d'entre eux de créer une république nord-centrafricaine ajoutées aux déclarations de certains groupes islamistes sur le sort des musulmans centrafricains constituent un risque sérieux de confrontation qui pourrait conduire à la partition du pays et porter atteinte à son intégrité territoriale.

35. Mon message à tous ceux et à toutes celles qui, de près ou de loin sacrifient la jeunesse en les supportant ou en les poussant à commettre de telles violations, est de savoir que la communauté internationale ne peut tolérer de tels actes et qu' aucune violation des droits de l'homme ne restera impunie.

36. Il est donc urgent de conjuguer au plus vite tous les efforts possibles pour sauver la RCA qui, pendant longtemps s'est sentie négligée et qui se trouve à présent au bord du gouffre. Le désespoir qui se lit dans les yeux de la population civile traumatisée par la violence est particulièrement criard et interpelle toute la communauté internationale.

V. Recommandations

37. **Des violences commises par des groupes armés, milices armés et des bandits, la population centrafricaine en particulier les femmes et les enfants en sont les principales victimes. Mr le Président il y a urgence à agir vite sur les points suivants: la Sécurité, la Justice pour lutter contre l'impunité, la réconciliation entre les communautés et la gestion de l'administration de l'Etat, Pour ce faire, je fais les recommandations suivantes:**

(a) *Aux nouvelles autorités de transition:*

(i) **De continuer à tout mettre en œuvre pour rétablir la paix et la sécurité pour tous qui revêtent un caractère primordial dans toutes les régions de la**

RCA car elles favorisent l'émergence d'un environnement favorable à la satisfaction des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. J'encourage donc le programme national de vérité justice, réparation et réconciliation pourvu qu'il soit intercommunautaire. J'encourage aussi toutes les autorités nationales à entreprendre des visites fréquentes dans les régions pour sensibiliser la population et donner l'exemple de la réconciliation;

(ii) De restaurer la paix à l'échelle nationale par le rétablissement de la confiance entre les communautés par le développement d'une stratégie de réconciliation tant au niveau national qu'au niveau intercommunautaire en tenant compte des droits de l'homme et de la dimension régionale de la crise et partant du rôle que pourrait jouer les pays de la région pour une solution durable à la crise centrafricaine;

(iii) Faire la cartographie des initiatives locales de protection des communautés afin de les utiliser comme modèle de réconciliation;

(iv) D'encourager le peuple Centrafricain au dépassement de soi, à la promotion de l'apaisement et à la restauration de la culture de vivre ensemble;

(v) De continuer à déployer des efforts pour payer les salaires des fonctionnaires car ils permettent de décriper l'atmosphère et de faire respecter les droits économiques et sociaux;

(vi) De développer un programme de soutien psychothérapeutique pour les victimes de violences sexuelles et les jeunes associés au conflit armé et d'installer des centres polyvalents surtout en milieu rural et développer des programmes de sensibilisation et d'éducation à la culture de la paix et des droits de l'homme;

(vii) De prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en place d'une Commission nationale des droits de l'homme conformément aux principes de Paris;

(viii) De continuer à coopérer avec les forces internationales pour protéger les civils et apporter assistance aux victimes sans discrimination.

(ix) D'ouvrir des enquêtes sur toutes les violations des droits de l'homme et manquements au droit international humanitaires en vue de les documenter et de les répertorier pour d'éventuelles poursuites judiciaires;

(x) Procéder au désarmement de tous les groupes armes et milices détenant illégalement des armes. De procéder à la réforme rapide du secteur de la sécurité comprenant un criblage des éléments de la nouvelle armée nationale, laquelle doit être composée de personnes venant de toutes les 16 préfectures de la RCA,

(xi) De continuer à réhabiliter les infrastructures judiciaires et procéder au redéploiement rapide des magistrats dans leur lieu d'affectation ;

(xii) De prendre toutes mesures nécessaires à la réouverture des écoles et au fonctionnement normal des hôpitaux (Les enfants sont l'avenir de ce pays et il est urgent que les écoles soient rouvertes).

(b) *Aux mouvements Seleka, Anti Balaka et autres Groupes armés:*

(i) De cesser immédiatement les actes de violence et les violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire dans leurs zones d'influence, de mettre fin au recrutement et à l'enrôlement des enfants mineurs, et de ne

faire aucun obstacle au personnel humanitaire ni à la délivrance de l'assistance humanitaire sur toute partie du territoire de la RCA;

(ii) De renoncer à la violence en souscrivant aux programmes désarmement et au processus politique de règlement pacifique de la crise en RCA afin de ne pas s'exposer à des poursuites judiciaires et des sanctions;

(c) *A la communauté internationale je recommande:*

(i) De mettre tout en œuvre pour le déploiement d'une mission de paix capable de ramener et d'assurer la paix sur toute l'étendue du territoire national.

(ii) De mobiliser l'assistance humanitaire et l'aide alimentaire et de s'assurer qu'elles parviennent à leurs destinataires;

(iii) En attendant la mise en œuvre effective de la mission de maintien de la Paix, renforcer les moyens à la disposition de BINUCA et de la MISCA en général et en particulier leurs sections des droits de l'homme et justice, pour leur permettre de se déployer sur le terrain et surveiller la situation des droits de l'homme dans tout le pays, de renforcer les capacités de l'Etat dans le domaine de l'administration, de la justice et des droits de l'homme, et d'accompagner le Gouvernement dans son plan d'action nationale et dans le suivi des recommandations des organes de traités du Conseil des Droits de l'Homme.

(iv) De mobiliser et de déployer l'assistance aux initiatives nationales de promotion des droits de l'homme, de justice de transition, de réconciliation nationale pour une meilleure protection des droits de l'homme en RCA;

(v) De doter les missions internationales présentes d'un mandat, des ressources et de l'expertise qui leur permettront de rétablir immédiatement la sécurité et de restaurer l'autorité de l'Etat au besoin par des mesures et prérogatives intérimaires d'administration territoriales et de maintien de l'ordre afin d'éviter un chaos en RCA;

(vi) Doter la future mission des Nations Unies d'un volet d'assistance et d'administration internationale de manière à aider à la gestion administrative effective de l'Etat;

(vii) Accentuer l'assistance technique au système judiciaire, à la police et la gendarmerie afin de leur permettre d'être opérationnels, de lutter efficacement contre l'impunité et de rétablir l'ordre et la sécurité publiques;

(viii) Accentuer l'assistance au programme de soutien psychothérapeutique, aux programmes de réconciliation intercommunautaire et à tous les secteurs de l'administration,

(ix) Soutenir la cartographie des initiatives locales de protection des communautés afin de les utiliser comme modèles de réconciliation.

38. **Mr. le Président, chers Membres du Conseil.**

Pour éviter le chaos en RCA et même dans la sous-région, on ne peut plus se contenter encore de solutions cosmétiques pour la RCA, on ne peut plus se contenter de compter les morts et les autres victimes, qui sont pour la plupart, les femmes et les enfants. Le Gouvernement de transition a moins d'un an pour préparer les élections et améliorer la situation des droits des populations pendant cette préparation. Il est bien évident que sans assistance réelle pour faire fonctionner l'Etat et améliorer la situation des droits de l'homme il me parait impossible qu'il puisse atteindre ses objectifs.

Je vous remercie.
